

Saint Aignan le Jaillard





# Le Mot du Maire

Nous voici arrivés à la fin de notre mandat de 6 ans .

6 ans ; c'est à la fois long et court, cela est surtout court, pour un Maire néophyte, car il a besoin de prendre la mesure de sa tâche devant la complexité du monde administratif.

Il est souvent livré à lui-même et la bonne volonté ne suffit pas , les contraintes sont nombreuses, mais avec l'aide technique et/ou financière des différentes instances, services de la Préfecture et collectivités territoriales que sont la Communauté de Communes du VAL de SULLY, le Conseil Départemental et la Région nous avons pu mener à bien les quelques chantiers initiés.

Il n'est pas d'usage, en période préélectorale de dresser un bilan des réalisations passées, afin de préserver l'objectivité nécessaire, mais comme vous le savez certainement, j'ai pris la décision de ne pas solliciter vos suffrages lors des prochaines élections municipales, car j'ai quelques soucis de santé et je m'estime atteint pas la limite d'âge; vous me permettrez donc de m'affranchir de cette réserve qui ne porte pas à conséquence.

Nous avons un sentiment d'inachevé, malgré quelques chantiers que nous avons pu mener.

Outre ceux dont je vous ai parlé les années passées, nous avons cette année procédé au remplacement des pompes du forage d'eau potable pour un coût de 20.000 €, subventionné à hauteur de 50% par la CCVdS. La salle des fêtes n'est pas en reste avec la réfection de la couverture, du plafond, de l'électricité, de la VMC et des peintures.

Ces travaux ont pu être menés à bien grâce à l'aide apportée par la Préfecture (DETR), le Conseil Départemental et la Communauté de Communes du Val de SULLY pour un cout total de 48671.13 € sur lequel le reste à charge de notre Commune est de 10751.56 €

Il nous reste à refaire la clôture séparative du CITY STADE pour un montant de 11350.00 € financé à hauteur de 9080 € par le Conseil Départemental d'où un reste à charge de la Commune de 2270.00 €, ce dossier est bouclé et les travaux seront réalisés en Février ; parallèlement nous avons lancé le dossier de construction de sanitaires également dans cette salle, le montant des travaux est estimé à 74927.50 € qui seront financés à hauteur de 80% par DETR, Conseil Départemental et Communauté de Communes du Val de SULLY.

Toutes ces réalisations peuvent sembler modestes, mais elles sont à la hauteur et en rapport avec nos moyens et il ne sera pas besoin d'avoir recours à des emprunts pour les mener à bien..

Enfin, au cours de cette année 2020, la Communauté de Commune prendra en charge l'installation d'une vidéo surveillance dans le centre bourg



# Le Mot du Maire, suite...

Permettez-moi donc, au risque de me répéter de remercier tous ceux qui par leurs conseils et leur aide ont facilité notre tâche, je pense aux services de la Préfecture, à l'AML (Association des Maires du Loiret) au Conseil Départemental dont les Conseillers sont toujours à notre écoute et à la Communauté de Commune, ce qui me permet de vous dire combien est indispensable la présence sur le terrain des élus que sont les Députés, Sénateurs et Conseillers Départementaux et Régionaux, car outre les aides matérielles précitées, ils sont les vecteurs auprès des instances nationales de nos problèmes, besoins et remarques ; les structures communales et intercommunales sont les fondations de notre système démocratique et leur expression est toujours exempte de démagogie .

La Communauté de Communes, la bien nommée, est un élément fédérateur important car elle contribue au rapprochement des collectivités et donc à gommer les différences structurelles voire même culturelles ; la Loi NOTRE nous a été imposée dans la précipitation et nous l'avons subie comme une contrainte politico technocratique, mais nous devons nous y adapter, et je pense qu'à terme, elle aura des effets bénéfiques sur la vie de nos communes, sous condition que nous nous sentions tous concernés, par la vie, les projets et les décisions à l'échelon communal, en bref, que nous soyons acteurs.

Tous les habitants sans exception sont les acteurs de la vie d'un village comme le nôtre, cette vie est ce que nous en faisons, à travers notre engagement, et notre expression, je pense bien entendu aux bulletins de vote, et à l'abstention coupable et antidémocratique.

Notre village a la chance d'accueillir des associations actives qui fonctionnent parfaitement bien grâce à l'engagement de leurs membres, je citerai :

Le MOTO CLUB bien connu, Le club de Randonnée dont la dernière manifestation a vu la participation de plus de 700 personnes, bravo à son président Sylvain JEANNEAU, MUSIC O BRASS dont la notoriété dépasse largement les frontières régionales, le club LOISIRS et DETENTE (Cheveux Blancs) dont l'aide nous est précieuse chaque fois que de besoin, le CLUB PHOTOS dont la qualité des prestations est étonnante, jusqu'à un club de pêche qui nous a rejoint récemment.

Toutes ces associations participent à la qualité de vie de notre village et le rend attractif, que les membres en soient chaleureusement remerciés.

Merci également aux entrepreneurs et artisans qui ont choisi de s'installer à St Aignan et participent ainsi à la vie locale.

Je voudrais remercier particulièrement les services de la Gendarmerie Nationale et de la Police Intercommunale qui sont toujours présents lorsque nous avons besoin, et rappeler l'excellente initiative du Lieutenant LOISEUL qui a mis à notre disposition un gendarme référent en la personne du Gendarme GUIDON, n'hésitez donc pas à le solliciter.



# Le Mot du Maire, suite...

Je voudrais également adresser mes vifs remerciements

Au personnel communal dont le dévouement n'est pas à démontrer, ils sont toujours présents chaque fois que nécessaire, allant même jusqu'à prendre sur leur temps de déjeuner pour assurer la garderie des enfants à la cantine si nécessaire.

Au personnel de la garderie, qui fait preuve de compétence, gentillesse et dévouement pour assurer des fonctions rendues souvent difficiles par l'attitude de quelques parents irresponsables qui s'affranchissent de toutes les règles de bienséance et considèrent que les impôts dont ils sont souvent exonérés leurs donnent le droit d'être exigeants et souvent irrespectueux.

A tous mes collègues du Conseil Municipal et particulièrement à Caroline qui bien que n'habitant plus à Saint Aignan a tenu à assumer sa tâche, ce qui m'a été d'un grand secours.

Gisèle, notre meilleure ambassadrice, toujours prompte à nous représenter. Sébastien, notre représentant au SICTOM !!! Claude, nommé 3ème adjoint en fin de mandature, qui assure avec brio les tâches informatiques notamment pour faire vivre notre page sur le site de la CCVdS. Aux membres de la commission communication en charge de l'élaboration du bulletin municipal, je pense à Corrine mais aussi à Céline GUTIERREZ.

Aux personnes qui ont accepté de conserver leurs fonctions au sein de la bibliothèque malgré la au sein de la Communauté de Communes et à Monsieur PERROT, ancien Maire, mémoire de notre commune dont il est toujours intéressant de recueillir l'avis

Enfin, je voudrais rappeler que le CCAS, dans la limite de ses modestes moyens est un outil au service des administrés rencontrant des difficultés financières, en cas de besoin, notamment dans le paiement des factures d'eau, d'électricité, voire même pour les besoins courants, il ne faut pas hésiter à se renseigner à ce sujet à la Mairie, je vous garantis la confidentialité nécessaire.

Je pense notamment aux personnes âgées à très faibles revenus qui par pudeur et du fait de leur éducation n'expriment pas leurs besoins.



## Informations Mairie

#### Le Secrétariat

Sandra BRAVO – Mélanie BROSSE HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi de 14h à 16h30 Mercredi de 9h30 à 11h30 Vendredi de 14h à 15h30

**2** 02.38.36.26.07

**2** 02.38.36.20.88





# Notre site internet @!

# Commune de Saint Aignan le Jaillard

M. le Maire informe la population que le site internet de la commune est enfin actif depuis le 18 mars. Vous y trouverez de nombreux renseignements dont vous pourriez avoir besoin.

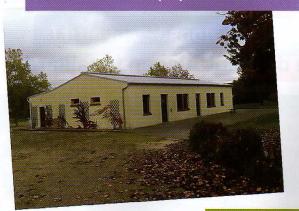
Pour se connecter : saintaignanlejaillard.fr

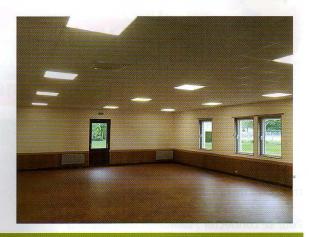
Vous arrivez sur la page d'accueil où il vous suffit de positionner le pointeur de la souris sur le pavé désiré et de cliquer sur le petit bandeau de couleur pour faire apparaître un menu déroulant.





#### Réfection de la salle polyvalente et clôture





Les travaux de la salle polyvalente ont été terminés fin octobre

#### Travaux réalisés :

- > Remplacement de la couverture et désamiantage : 28.926.13 € HT
- ➢ Réfection du faux plafond et isolation :

10.665 € HT

➤ Réfection des installations électriques :

9.080 € HT

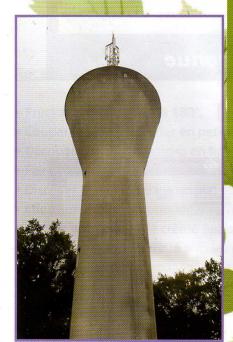
et installation de la VMC

#### Clôture (côté citystade):

- > Remplacement de la clôture : 11.350€ HT
- > Les travaux devraient débuter courant janvier.

#### Annexe à la salle polyvalente :

➢ Prévision de travaux. Il s'agit d'une extension attenante à la salle polyvalente comportant plusieurs toilettes et lavabos.



Château d'eau

2 pompes ont été remplacées :

≻ Travaux : 2.001.463€ HT



















# Nos Animations

# Nos Entreprises

#### SARL Rallye & Vous

Dynamiseur de Groupes, fédérateur de cohésion d'équipe par le jeu Mme Céline GUTIERREZ Tél.: 06 88 30 02 00

www.rallyeetvous.fr

#### Poney Club de Huisseau

M. Rolland JOCELIN Tél.: 06 08 46 76 33

# Nos Gîtes et Chambres d'Hôtes

#### Ferme de Huisseau

M. Rolland JOCELIN Tél.: 06 08 46 76 33

### Domaine de l'Epinoy

M. Boullier Tél.: 02 38 36 29 73/06 21 18 66 94

### Ferme de Coladan

M. et Mme DAUBIGNY Tél.: 02 38 36 23 80

Ferme des Gorgeats

Tél.: 02 38 62 04 88

### Travaux publics - Terrassement Création/Entretien espaces verts Sarl Prochasson

Rue nationale - Tél.: 02 38 36 65 07

## Terrassement – Travaux étangs Aménagement de propriétés

**Sarl Bourgeois** 

Route de Villemurlin Tél.: 02 38 36 41 97/06 10 45 19 31

### Scierie mobile - Bois - Charpente M. Karpinski

53, route de Villemurlin Tél.: 02 38 31 64 21 / 06 10 45 19 31

## Menuiserie Générale

Sarl Courtois Renou

25. rue Nationale - Tél.: 02 38 36 34 99

## Machines- Outils- Travaux agricoles

Agri - Prest

Coladan - Tél.: 06 62 45 23 80

#### Menuiserie - Ebénisterie

M. Baillon Jérôme - Tél. : 06 61 42 75 40

#### **Toutes fermetures**

#### M. Xavier Chalumeau

Fenêtres, automatismes, portes de garage, portails, clôtures, volets roulants

Tél.: 06 71 75 33 25

# Nos Marchands Ambulants

### L'épicier Le Bois Fleury

58150 Tracy sur Loire Le vendredi en fin de matinée Tél.: 03 86 26 15 21

#### Les Vergers du Nohant

Tél.: 06 90 90 94 78

Passages les: 07/02, 06/03, 03/04 (jeudi

# Nos Commerces

## Bar-Restaurant « Le St-Aignan »

Tél.: 02 38 36 48 76

### Elevage de truites « Ollivier Dany »

Vente de truites, parcours de pêche... Le Moulin de Villette

Tél.: 02 38 36 26 08



# La vie associative de la Commune



Music'o'Brass est une association créée en 2016. Implantée à Saint-Aignanle-Jaillard, elle est impliquée dans la vie locale avec notamment la participation aux vœux de Monsieur le Maire et l'animation de la fête de la pomme.

Eglise de Saint-Aignan-le-Jaillard Onze musiciens d'horizons différents (Val de Sully mais également Coullons, Saint-Jean-de-Bray et Paris) répètent une à deux fois par - CONCERT mois à Saint-Aignan. Music'o'Brass est essentiellement constitué de cuivres (trompettes, bugle, trombone, euphoniums, tuba) auxquels Music'O'Brass s'ajoutent la percussion et la harpe, ce qui en fait une formation tout-à-fait originale. **Sully Song** L'association se produit également en dehors de leur ville d'accueil, En-A-Bray-Gé à Bray-en-Val ou Sully-sur-Loire par exemple.

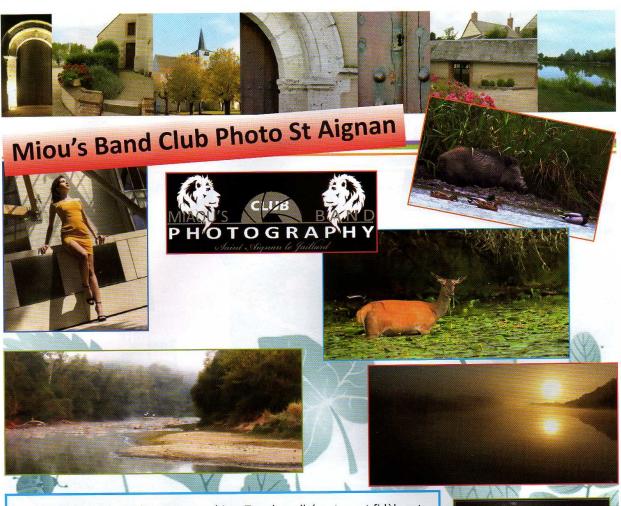
Deux grands pôles constituent leur répertoire - la musique de rue, prévue pour animer, et le programme de concert - permettant au groupe de participer à des manifestations très variées.

Après sa belle performance en 2018, Music'o'Brass remet en jeu son titre et se présentera au Grand Prix National de Musique à Rannée (Bretagne) en mai 2020.

Rendez-vous sur la page Facebook de Music'o'Brass pour suivre toute notre actualité!

Samedi 14 mars 2020 - 17h00

Président: Guillaume Duclos - 0629751730 - guillaumeduclos18@gmail.com



Le Miaou'Band Club Photo se porte bien. Tous les adhérents sont fidèles et progressent beaucoup. Les bases techniques sont rapidement acquises mais le côté artistique se travaille au cours des années.

Le travail des photos numériques est complexe mais apporte beaucoup de satisfaction à l'auteur une fois la photo optimisée en contraste, en lumino-

Le labo argentique est presque prêt, tandis que le studio de prises de vues est maintenant parfaitement équipé.

Les finances du club sont saines. Je remercie la municipalité, et en particulier Mr le Maire, du prêt gracieux des locaux ainsi que de la subvention annuelle. Notre expo du mois de mai fut une réussite malgré un nombre de visiteurs qui ne peut nous satisfaire.

Nous avons pris plaisir à visiter de beaux coins de Paris lors de notre sortie du mois de juin. Nous avons pu aller au Sacré Cœur et à la place du Tertre. Puis nous sommes allés voir les colonnes de Buren dans le parc jouxtant la Comédie Française. Enfin, nous nous sommes rendus à la Fondation Louis Vuitton. Les 12 membres du club présents se sont régalés.

Au chapitre des sorties, nous avons bien commencé l'année avec une sortie urbex (lieu abandonné) à Châtillon-sur-Loire.

Quant à la participation du club à l'épreuve régionale de Briare, nous avons très bien figuré. Un de nos membres voit ses 8 photos obtenir d'excellentes notes au niveau supérieur. (national)

Vous pouvez nous joindre au 06 61 75 37 05.

Vous pouvez aussi visiter le site du club :

www.miaous-band-photography.com









# **Association Loisirs Détente**

#### **2019 UNE ANNEE RICHE EN ACTIVITES**

Tout d'abord à l'occasion de notre Assemblée Générale de janvier nous avons adopté de nouveaux statuts pour être en harmonie avec nos activités et aussi modifié notre appellation nous sommes maintenant LOISIRS ET DETENTE St AIGNAN ce qui nous permet d'élargir nos activités à des plus jeunes adhérents et d'être mieux en conformité avec la réglementation actuelle.

#### **NOS ACTIVITES:**

Les mardi après-midi, pétanque : une nouvelle activité qui débute. Travaux manuels 2 fois par mois.

Pour la forme : les jeudi matin gymnastique, après-midi rando. 2 fois par mois jeux et détente goûter.

Au courş de l'année nous avons organisé 2 rencontres inter-club de belote en individuel 70 participants

Un loto en février bonne participation qui a permis de verser une subvention à la caisse des écoles qui participent à nos fêtes.

Nous avons participé avec les autres associations de la commune les 10 et 11 août au comice de la Communauté des Communes du Val de Sully. Notre présentation au village des 19 communes et notre participation au défilé sur le thème : un mariage solognot a été bien apprécié. Grand merci à tous les participants.

Notre fête de la pomme, malgré un temps maussade, le 4 octobre a connu une bonne affluence, animée par MUSIC'O'BRASS et LES ECHOS DU BROSSILLON, les métiers anciens et l'exposition de motos ont étéremarqués.

Et aussi Loisirs et Détente ont été au rendez-vous avec 2 sorties d'une journée :

Dans l'Auxerrois déjeuner au Bravo puis visite du joli village de Noyers-sur-Serein la journée s'est terminée par une visite de cave de Chablis.

A la ferme théâtre de Bellevue TOURNEE GENERALE les dernières nouvelles d'un bistrot de campagne.

LOISIRS ET DETENTE au cours d'un pique-nique avec le club de Villemurlin au bord de l'étang communal qui a réuni 136 participants, belote et pétanque ont clôturé cette journée.

Au printemps le 29 mai et le 4 décembre nos deux repas annuels (100 personnes) servi par le RELAIS DES ETANGS et animé par Bruno Dubois sont toujours une belle journée: heureux de se retrouver et danser tard dans l'aprèsmidi, jeunes retraités venez nous rejoindre!

Ces activités permettent de se rencontrer, échanger mieux se connaître avec les autres associations de notre village. Merci de votre participation du soutien de la commune, du département et des commerçants locaux.





# Les Randonneurs de St Aignan le Jaillard



Randonnée des crêpes du dimanche 6 janvier – 690 participants (383 en 2018) Randonnée du dimanche 25 aout – 376 participants (263 en 2018)

Participation régulière de membres du club aux randonnées de la région Participation de randonneurs chevronnés à des grands parcours Organisation de randonnées « club » par les licenciés

#### Fête 20 ans du club dimanche 10 mars

Une journée festive et conviviale a réuni une cinquantaine de personnes à la salle des fêtes de St Aignan dont une dizaine d'anciens adhérents et quelques fidèles amis du club.

Présentation de souvenirs photos, diaporamas, graphiques...

Petite randonnée dans le Val

Repas

Dictée lue par Raymond Perrot

Quiz

#### Randonnées 2020:

Randonnée des Crêpes dimanche 5 janvier Randonnée des Trainiots dimanche 30 aout





# Bibliothèque



# + de lecture

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SULI La bibliothèque de Saint Aignan le Jaillard est intégrée au **réseau des bibliothèques** géré par la **Communauté de communes du** Val de Sully. **Pour vous, c'est :** 

- + de documents : vous bénéficiez dorénavant de tout le catalogue du réseau soit plus de 70 000 documents (livres, CD, DVD, périodiques, partitions...) !
- + d'animations : partagez de bons moments ; les p'tites histoires numériques, Bébés lecteurs, Jeux vidéo en balade, Pause concert...
- + de services : réservez vos documents, consultez les coups de coeur des bibliothécaires ou renseignez-vous sur les dates des animations sur mediatheques.valdesully.fr
- +++ Si vous êtes immobilisés (temporairement ou non), sollicitez le portage de documents à domicile en téléphonant au 02 38 35 05 58.
- + de bibliothèques: avec votre carte lecteur gratuite, empruntez dans toutes les bibliothèques du réseau (horaires et adresses sur le portail).

Partagez plus de bons moments en fréquentant les bibliothèques les plus proches !





#### OUVERTURE Le mercredi de 15h à 17h

Le jeudi de 15h30 à 18h Le samedi de 10h à 12h 02 34 52 02 39 bibliotheques@valdesully.fr mediatheques.valdesully.fr

## En 2020, dans votre commune

#### Les jeudis 13 février, 9 avril et 2 juillet à 16h30

Les P'tites histoires (des histoires racontées par les bibliothécaires pour les 4-10 ans)

#### Samedi 6 juin

Atelier Yoga Parents enfant initiation à partir d'une histoire. (6-10 ans)

#### Jeudi 28 novembre à 20h30

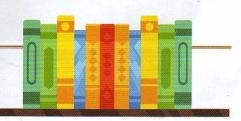
Spectacle *La vieille fille qui crachait sur la télé et autres histoires de famille*. Chants et récits) par Fabienne Morel et Claire Garrigue.

Des chansons d'histoires sans âge, d'amours heureuses ou malheureuses d'hier et d'aujourd'hui. Des histoires de coeur d'hommes battants, d'abandons et de filles-mères, de déracinement et d'ancrage profond. Des chansons coquines aussi, légères, pour croquer le plaisir et la vie.

#### + des animations tout au long de l'année

BB lecteurs, ateliers créatifs... si le public et la demande sont au rendez-vous.

Rapprochez-vous des bibliothécaires pour les infos pratiques.





# Plaisirs de lire et de s'informer

SAINT-AIGNAN-LE-JAILLARD

(Nileap-millerandro)

des origines à nos jours

Commune
du Sullias

Conjointement avec la com-com des activités seront organisées par l'association durant l'année 2020. Participation à « mille lectures d'hiver » suivi d'un apéro dînatoire en mars.

Au printemps: organisation d'un club lecture avec des lecteurs ou avec un libraire sur le thème: des livres pour nos vacances. A l'Automne: organisation d'un atelier créatif pour enfants et adultes (le thème reste à choisir).

Ventes de livres à la Fête de la Pomme. A ce sujet l'association accepte les dons de livres.

Nous rappelons également que nous recherchons des bénévoles pour assurer les permanences de la bibliothèque.

Ecrit par M. PERROT Raymond, ancien instituteur et ancien Maire de notre commune. Paru en 2008.





# La Pêche à Saint-Aignan

- La pêche dans l'étang communal est gratuite pour toute personne habitant la commune ainsi qu'à leurs accompagnants au nombre maximum de 2.
- L'espace y est convivial et propice à la balade et les tables en bois très utiles au goûter avec les enfants.



La Team MILO 28, club de pêche de la carpe au coup en compétitions, domiciliée à Saint-Aignan-le-Jaillard, s'est distinguée cette année ; son Président, Christophe LEFEBVRE, est devenu champion de la Région Centre au championnat de la 3° division Carpe qui s'est déroulé à Tréhet (41) les 27 et 28 juin 2019. Tous nos vœux de réussite dans la 2° division.



# Moto club Line worders to centre



#### 66e MOTO CROSS

Le circuit ayant été modifié à l'occasion de sa ré-homologation, les bénévoles du club se sont énormément investis entre les Moto Cross 2018 et 2019 puisqu'en environ 1800 heures ont été nécessaires à la réalisation de tous les travaux. Afin de faciliter la circulation du public et permettre l'accès permanent à la zone de départ, la piste a subi une importante modification. Une nouvelle table ainsi qu'un saut en montée ont été créés ce qui apporte encore un peu plus de spectacle.

#### Finale du Championnat de France National 125

Avant cette finale, les 4 premiers pilotes étaient séparés seulement de quelques points. Bastien GUILLAUME (MC Aigueperse) leader du provisoire avec 219 points, Rémy MORDRET (AM Bignanaise), second avec 217 points, Jérémy BONNEAU (MC des Esteys) 3° avec 213 points et Steve BOULANGER (MC Blargies) 4° avec 201 points. Rien n'était donc joué et il a fallu attendre l'ultime manche de la saison pour connaître le podium du championnat et le champion de France 2019. C'est finalement Steve BOULANGER qui remporte l'épreuve mais c'est Bastien GUILLAUME qui est titré avec seulement 8 points d'avance.

Nous avons pu assister à de très belles courses sur un circuit parfaitement préparé et arrosé que les pilotes ont particulièrement apprécié.

### Championnat de Ligue PRESTIGE

Petit plateau pour ce championnat puisque seulement 18 pilotes étaient présents mais le spectacle a malgré tout été au rendez-vous.

La victoire revient à Sébastien PEREZ, (MAD Chartainvilliers) un habitué du circuit des Marnières, devant Pierre MOINE (MC Berry) et Melvyn PASTORELLI (MC Sassay). A noter la malchance de Morgan JACQUELIN (MC Castelroussin) victime d'une panne mécanique dans la 3<sup>e</sup> manche qui l'a empêché de monter sur le podium.

### **Championnat de Ligue ESPOIRS**

Ce championnat n'avait pas fait étape à Saint-Aignan-le-Jaillard depuis plusieurs saisons. C'est donc avec grand plaisir que nous avons retrouvé ces jeunes pilotes, plusieurs d'entre eux évoluant régulièrement dans le top 10 du championnat de France.

Belle victoire de Nathan NAUDIN (Team Biker TT) devant Loïs CARLIER (MOVE 28) et Andréas CARRICO (AM Montlouis).



# Moto club



#### **Course Nationale**

Le Moto Club de Saint-Aignan-le-Jaillard était très largement représenté avec 10 pilotes au départ.

Damien SOUCHET a été le plus fort sur ces terres et monte sur la 1ère marche du podium devant Alain DREZEN (MCCMA) et Erwan PAEPEGAEY (Bourges Racing Team). A noter la participation de notre vétéran Daniel OLLIVIER qui n'a pas démérité en prenant la 35° place.

#### **ENTRAÎNEMENT - STAGE**

Le club a également organisé le 31 mars un entraînement officiel avec 130 pilotes et accueilli le 13 octobre un stage mis en place par le Comité Départemental Motocycliste ainsi qu'une session de CASM (Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste) sous l'égide de la ligue motocycliste du Centre-Val de Loire.

#### **MOTO CROSS 2020**

Au programme de la 67e édition qui se déroulera le 19 Juillet :

- Le Championnat de France de Quad ELITE.
- Le Trophée Grand Ouest de Side Car Cross.
- Le Championnat de Ligue 125 cc.
- La Course Nationale.
- 2, 3, 4 roues, le club a souhaité plus de diversité dans son programme, le spectacle devrait à nouveau être au rendezvous.

Pour tous renseignements : Mail : mcstaignan@wanadoo.fr Tél : 02 38 36 51 73

MOTO CLUB de ST AIGNAN - 1, allée du Rû d'Oison - 45600 Sully-sur-Loire - Tél. : 0238365173 E-MAIL : mcstaignan@wanadoo.fr - SITE : http://perso.wanadoo.fr/moto.club.st.aignan





# Sur les bancs de l'école...

L'année scolaire 2018-2019 avait pour thème **"Voyage dans le temps"...** Tout un programme !

De la Préhistoire à l'époque contemporaine, en passant par l'Antiquité et le Moyen Age, les enfants ont pu découvrir notre passé à travers diverses visites et animations.





Pour carnaval, petits et grands ont défilé dans les rues de St Aignan, accompagnés par les chars réalisés par l'Association des Parents d'élèves.

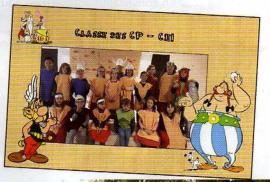




Lors de la Semaine de la Maternelle, début avril, les parents ont pu partager des moments d'école avec leurs enfants : jeux de société, petit déjeuner américain, travaux manuels...

### Le spectacle de fin d'année : "Le loup qui voyageait dans le temps"





Pour finir l'année joyeusement, les enfants de maternelle sont allés délivrer une princesse retenue prisonnière dans un château par un terrible seigneur.

Après avoir résolu des énigmes et messages secrets toute la semaine, c'est armés de leurs épées et boucliers qu'ils ont attaqué le château fort!





# Garderie périscolaire

La garderie ouvre ses portes aux enfants de Saint-Aignan et Lion-en-Sullias tous les matins de 7h à 8h30 et tous les après-midi de 16h10 à 18h. Entre 15 et 20 enfants sont accueillis chaque matin et jusqu'à 15 le soir. Ces derniers profitent ainsi de matériel ludique et adapté à tous les âges.

Ils ont à disposition des jeux de construction et de société mais aussi des livres et des coloriages pour des temps plus calmes.





Masque de licorne, origami, perles à chauffer où encore peinture ont été tout autant d'activités mises en place par les animateurs et auxquelles les enfants ont pu participer tout au long de l'année. Elles permettent ainsi d'enrichir ces temps et de favoriser l'autonomie des enfants.

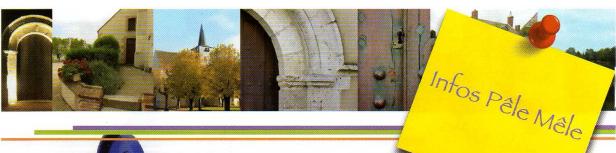






Les plus grands peuvent également bénéficier d'une salle lorsque qu'ils souhaitent faire leurs devoirs. Leur journée s'achève tout en convivialité autour d'un goûter mis en place par l'équipe et pouvant parfois suivre les thèmes du calendrier.







#### Rappel concernant le relevé des compteurs d'eau

Le relevé s'effectue les 2 premières semaines d'avril et les 2 premières semaines d'octobre.

Il est donc impératif que les compteurs soient libres d'accès et dégagés lors du passage des agents techniques.

#### Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

#### Objet: 8.10 Majoration sur facture d'eau si absence de relevé de compteur d'eau

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les agents communaux rencontrent des difficultés lors de la relève des compteurs d'eau. Après plusieurs passages, des courriers sont adressés aux administrés concernés afin de demander les index de consommations. A défaut de réponse, il propose de facturer sur la base de la moyenne des 3 années précédentes et d'appliquer une pénalité non récupérable de 25%.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des personnes présentes la prise en compte de cette mesure.

Fait et délibéré le 15 décembre 2017

Affiché en Mairie le 19/12/2017



# Petit rappel sur l'assainissement non collectif: le SPANC

#### Habitations non reliées au réseau d'eaux usées

Les eaux usées de notre habitation sont dépolluées par une fosse. A la sortie des drains, soit l'eau traitée s'infiltre dans le sol soit elle est rejetée en surface (ruisseau).

Cette forme de dépollution est appelée assainissement non collectif.

Sa mise en œuvre concerne les habitations qui ne peuvent pas être raccordées au réseau d'assainissement collectif. Le SPANC accompagne les usagers depuis la conception jusqu'au contrôle de bon fonctionnement.

#### Mes obligations en tant qu'usager :

La conception, la réalisation des travaux, le financement de l'étude et des travaux relèvent du propriétaire.

Le bon état de fonctionnement de l'ouvrage.

La consultation du SPANC pour tous travaux de modification.

Permettre l'accessibilité aux agents du SPANC.

#### Mon installation est neuve ou réhabilitée :

Avant les travaux je fais contrôler la conception. Il est réalisé lors du dépôt de permis de construire ou du dossier de réhabilitation.

Une attestation est remise suite au diagnostic et devra être jointe impérativement à la demande du permis de construire.

Pendant les travaux je fais vérifier la réalisation, elle permet de vérifier sur le terrain que les ouvrages correspondent au projet validé et que les règles techniques sont respectées.

#### Mon installation est ancienne:

Je fais vérifier mon installation par SUEZ Eau France. Un technicien prendra rendez- vous avec vous et vous rendra visite pour évaluer la conformité de votre installation.

#### Je vends mon bien:

Un diagnostic de moins de 3 ans de votre installation d'assainissement non collectif est à fournir au titre des contrôles techniques obligatoires. SUEZ EAU France /213 rue du Christ45202 Montargis Cedex/

Tél.: 02 38 89 40 73

Vous trouverez d'autres informations sur le site internet de la commune : saintaignanlejaillard.fr



Infos Pêle Mêle

# Numéros URGENCE



Pompiers 18 SAMU 15 Police/ Gendarmerie 17

Centre Hospitalier Gien: 02 38 29 38 29

Centre Hospitalier d'Orléans: 02 38 51 44 44

Pharmacie de Garde: 3237

**CPAM: 3646** 

EDF dépannage : 0 810 333 045 Centre antipoison : 02 41 48 21 21

**Enfance maltraitée: 119** 



Salle unique de 203 places vous propose 3 à 5 films par semaine du mercredi au dimanche.

Plein tarif : 7€ - Tarif réduit : pour les moins de 18 ans, plus de 65 ans, étudiants et apprentis, demandeurs d'emplois et bénéficiaires du RSA. www.valdesully.fr

# Le transport à la demande, simple et adaptable

Pour faciliter les déplacements des habitants du Val de Sully et ainsi permettre un accès plus large aux services proposés par nos villes et villages, la Communauté de communes a mis en place un service de navettes.

#### Navette gratuite



Mairie

14h10

16h10

17h05

9h30

11h30

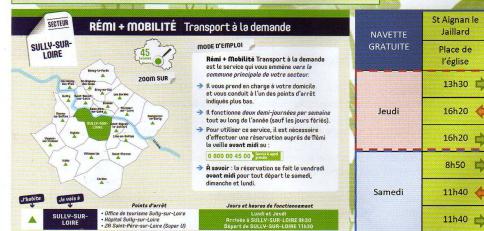
Sully sur Loire

Hôpital

14h05

17h00

12h15



Pour bénéficier du transport à la demande, il vous suffit de joindre la centrale de réservation la veille de votre déplacement (avant midi) au 0 800 00 45 00 (n° vert, service et appels gratuits).

À noter : si vous souhaitez réserver le lundi, pensez à contacter la centrale le vendredi avant midi! Renseignements sur le site de la Communauté de communes : www.valdesully.fr ou par tél. : 02 38 35 05 58



# Bruits de voisinage

Pour le bien être de chacun, nous nous devons de respecter certains horaires pour l'usage des engins à moteurs (tondeuses, perceuses, taille-haie, etc...) à savoir :

De 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables

De 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis

de 10h à 12h les dimanches et jours fériés

Tous les bruits (moteurs, musique, etc...) sont interdits entre 22h et 6h du matin

Les bruits de voisinage générés par une personne ou un animal causant ces nuisances sonores peuvent être sanctionnées

#### Sictom

Le ramassage des poubelles a lieu le lundi après-midi.

Il est demandé à chaque habitant de rentrer sa poubelle au plus tôt et ce avant le mardi matin.

Tél.: 02 38 59 50 25

sictom@sictom-chateauneuf.fr

#### Règlementation des dépôts sauvages de déchets et d'ordures

#### ARRETE N° 2017-18

Il est fréquemment constaté des dépôts sauvages et des déversements de déchets de toute nature portant atteinte à la salubrité et à l'environnement.

#### ☐ Article 1:

Les dépôts sauvages des déchets (ordures ménagères, encombrants, cartons, métaux, gravats....) et décharges brutes d'ordures ménagères sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune.

#### ☐ Article 2:

Toute personne qui produit ou détient sur ses terrains ce type de dépôts est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination.

#### ☐ Article 3:

EEn cas d'infraction au présent arrêté, le responsable du dépôt sauvage de déchets ou décharge brute d'ordures ménagères sera mis en demeure de procéder à son élimination dans un délai déterminé. Dans l'impossibilité d'identifier l'auteur de l'infraction, pourra être tenu pour responsable, le propriétaire du terrain sur lequel seront constatés ces dépôts, qui les aura tolérés acceptés ou facilités par sa négligence ou se sera abstenu d'informer les autorités municipales de leur existence.

Faute, par la personne visée par la mise en demeure, d'avoir procédé à l'élimination du dépôt dans le délai imparti , il y sera procédé d'office aux frais du responsable.

Le coût de cette prestation (enlèvement des déchets et nettoyage de l'emplacement) réalisée par les services municipaux est arrêté à la somme forfaitaire de 150€ fixée par le conseil municipal en date du 15 décembre 2017.

La version complète de cet arrêté est consultable en mairie.







notre planète!



Les enfants nous montrent l'exemple ...

A leur petite échelle, deux enfants ont voulu participer à cette action en ramassant les déchets le long du grillage proche des poubelles de tri Rue Croix de Villette. L'opération a fait des émules puisqu'ils ont été rejoints le lendemain par trois autres enfants du quartier.

C'est notre rôle à tous de les encourager et les accompagner dans cette démarche.



# Etat civil 2019



MAKHLOUF Laïna le 02 février
ALBERT Louis le 03 septembre
DUBART Alenzo le 02 octobre
GRIVOT Gabriel le 18 décembre

JAMET Patrick le 01 mars PERRETTE Jeanne le 26 mars MAZUR Eugène le 20 mai **FURNELLS Maria** le 19 juin **POMPON Lucette** le 29 juin **HENAULT** Daniel le 28 août le 30 août **ROBIOLLE Pascal** FOUTRIER Jean-Luc le 07 septembre le 22 octobre LEGOFF Isabelle AGOGUE Lucette le 10 décembre

le 15 décembre

ROBIOLLE Pascal et TOUSSAINT Christine le 06 avril



JANVIER Monique



# Aide à la personne



#### DÉCLENCHEMENT ET APPEL

Une chute, un malaise... j'appuie sur mon médaillon

## Téléassistance



## 2 DIALOGUE

L'appel est pris en charge par la centrale d'écoute Présence Verte



## Présence Verte Loiret

11, avenue des Droits de l'Homme PB 9200 - 45924 ORLEANS cedex 9

Tél. : 02 38 60 55 89



## 3 INTERVENTION

Présence Verte prévient mes proches ou les secours si nécessaire Le CCAS de St Aignan participe à hauteur de 50% pour les personnes non imposables

## Signes d'alerte de l'AVC : les connaître pour réagir rapidement

### LES SIGNES ET SYMPTÔMES DE L'AVC



ISAGE PARALYSE



MPOSSIBLE DE BOUGER UN MEMBRE



ROUBLE DE LA PAROLE



E VITER LE PIRE EN COMPOSANT LE 15 Le sourire n'est pas symétrique

Difficulté à lever les 2 bras

Difficulté à répéter une phrase, à parler ou à comprendre

Ces 3 signes d'alerte peuvent être accompagnés, tout aussi soudainement, de troubles de l'équilibre, de maux de tête intenses ou d'une baisse de vision

Les bons réflexes en attendant les secours

Allongez le malade avec un oreiller sous la tête;

Notez l'heure à laquelle sont survenus les premiers symptômes ; Ne le faites ni boire ni manger ; Ne lui donnez aucun médicament.



# Aide à la personne

DOMICILE 45



ALLOCATIONS FAMILIALES

Caf

#### Besoin d'aide?

Vous êtes allocataire de la caisse d'Allocations familiales et vous rencontrez des difficultés ponctuelles qui ont une incidence sur l'équilibre et l'autonomie de votre famille (maladie de courte ou de longue durée, naissance, séparation, grossesse...) ?

Un professionnel, peut vous accompagner!

Il déterminera en fonction de vos besoins l'aide la mieux adaptée aux difficultés rencontrées.

Il pourra s'agir d'un soutien matériel afin d'assurer les tâches indispensables au foyer ou d'un soutien de la famille dans l'accomplissement de ses fonctions parentales et sociales.

La durée maximale de l'intervention est de six mois. Le nombre d'heures varie selon les situations.

La caisse d'Allocations familiales soutient financièrement l'association A domicile 45.

A ce titre, vous pouvez bénéficier d'un tarif modulé en fonction de votre quotient familial.

#### Exemples:

quotient familial de 304 euros -) participation familiale à 0,77 euros/heure d'intervention, quotient familial de 1128 euros -) participation familiale à 9,23 euros/heure d'intervention.

L'association A Domicile 45 intervient sur l'ensemble du département, n'hésitez pas à la contacter :

A Domicile 45

**2** 02 38 24 07 08

@: adomicile45@adomicile45.org





#### Carte Nationale d'Identité:

internet site: https://www.service-public.fr

#### Sortie de territoire pour les mineurs :

Mairie

Livret de famille + carte d'identité Demande à faire par le représentant légal

#### Livret de famille :

Mairie du lieu de mariage En cas de perte, fournir l'état civil des conjoints et des enfants En cas de divorce, mêmes documents

#### Carte Grise:

Internet site: www.cartegrise.com



#### Légalisation de signature :

Mairie du domicile

Signature à faire en mairie

### Copie intégrale d'acte :

Mairie du lieu de l'acte (naissance mariage ou décès)

Indiquer le nom (nom de jeune fille pour les femmes mariées), tous les prénoms, la date de naissance, le nom et prénoms des parents.

Une enveloppe timbrée pour le retour. Une copie de la Carte d'identité.

## Tarifs communaux 2020 Location de la salle des fêtes



Caution

Résidents de Saint A	Non résidents	But commercial	
		ition salle polyval	S INCHES

145 € 190 € 220€ 500€

Location 260 € 350 € 525€ 500€ week-end

Camina	4-	Vacanini	ssement:	
Service	ue	i assaiiii	ssement:	

Réouverture compteur d'eau:

Location

5 heures

Redevance fixe: 75€ Tarif en m<sup>3</sup>: 1,40€ Raccordement au réseau : 900€

Service de l'eau: Eau par m<sup>3</sup>: 1.23 € Redevance fixe: 24€ Raccordement au réseau : 250 € Citerneau Ø15: 170€ Citerneau Ø30 et Ø40:

400€

25€

Chasse sur terrains communaux: Concessions du cimetière :

105 € Pour les concessions trentenaires de 2m<sup>2</sup>: Pour les concessions cinquantenaires de 2m<sup>2</sup> : 170€

#### **Emplacements réservés**

aux dépôts d'urnes funéraires de 1m3: 52 € Pour les concessions trentenaires : Pour les concessions cinquantenaires : 84€



10€



# **Autorisation d'urbanisme**

Vous construisez, réalisez des travaux sur votre maison.

Embellissement, rénovation, extension, construction d'un garage, d'une véranda, piscine, abri de jardin, changement de porte ou fenêtre, toiture,

clòture, .... Avant de commencer les travaux vous devez, dans la majeure partie des cas, obtenir une autorisation d'urbanisme. En fonction du type projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis ou une déclaration préalable de travaux.

Pourquoi une autorisation d'urbanisme?

Cela permet à la commune de vérifier
la conformité des travaux par rapport
aux règles d'urbanisme.
La commune de
SAINT AIGNAN LE JAILLARD dispose
Plan Local d'Urbanisme (PLU)

### Correspondance Projet / Autorisation d'Urbanisme

Ce tableau n'est pas exhaustif. Peu de travaux sont exemptés de formalités administratives d'urbanisme

	Travaux dispensés de formalités	Travaux soumis à déclaration préalable.	Travaux soumis à permis de construire.
Construction nouvelle et Extension d'une construction existante emprise au sol (1) et/ou la surface de plancher (2)	< 5 m <sup>2</sup> Hauteur < 12 m <sup>2</sup>	5 m² < X ≤ 20 m² extensions en zone U jusqu'à 40m² d'emprise au sol ou de surface de plancher	> 20 m² en dehors des zones U > 40 m²
		Une extension ayant pour effet de porter la Surface de Plancher de la construction existante à plus de 150 m² nécessite un permis de construire et le recours à un architecte	
Changement de destination des locaux (ex. un commerce en logement)		Sans travaux modifiant la structure porteuse du bâtiment ou les façades	les façades
Piscines dont la superficie du bassin	< 10 m <sup>2</sup>	10 m <sup>2</sup> < X < 100 m <sup>2</sup>	> 100 m <sup>2</sup> <u>OU</u> si abri de piscine dont la hauteur > 1,80 m
Toute modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment / Toiture / clôture		х	



(1) L'emprise au sol est une notion du droit de l'urbanisme désignant la projection verticale du volume d'une construction, tous débords et surplombs inclus (balcon par exemple). Elle se mesure à l'extérieure des murs (article R420-1 du Code de l'urbanisme)

(2) La surface de plancher est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos et couvert, dont la hauteur de plafond est supérieure à 1,80 m. Elle se mesure au nu intérieur des murs de

façades de la construction (c'est-à-dire à l'intérieur de la construction, d'un mur de façade à un autre) de cette surface de plancher, certaines surfaces sont déduites pour obtenir la surface de plancher définitive (Article R111-22 du Code de l'urbanisme)

Comment faire votre demande?

Vous devez renseigner un formulaire et fournir les pièces nécessaires à la compréhension de votre projet. Les formulaires Cerfa accompagnés de la liste des documents à fournir en fonction de votre projet sont disponibles sur <u>service-public.fr</u> et également dans votre mairie.



Une fois votre dossier constitué, celui-ci doit être déposé en mairie pour enregistrement. Un récépissé de dépôt vous sera remis, celui-ci vous indiquera le délai de traitement de votre demande. Votre dossier sera alors transmis par la mairie au Service Urbanisme de la Communauté de communes du Val de SULLY pour étude.



#### Vous rencontrez des difficultés à constituer votre demande

- **▶ Direction** La Mairie
- ► Contacter le service urbanisme de la Communauté de communes (<u>le service ne reçoit que sur rendez-vous</u>)
  Tel : 02 38 35 30 86 de 9h à 12h / urbanisme@valdesully.fr

Le saviez-vous? Le fait d'exécuter des travaux en méconnaissance des obligations imposées par le Code de l'urbanisme et les règlements pris pour leur application ou en méconnaissance des prescriptions imposées par un permis de construire, de démolir ou d'aménager ou par la décision prise sur une déclaration préalable est puni d'une amende comprise entre 1 200 euros et un montant qui ne peut excéder, soit, dans le cas de construction d'une surface de plancher, une somme égale à 6 000 euros par mètre carré de surface construite, démolie ou

rendue inutilisable au sens de L.430-2, soit, dans les autres cas, un montant de 300 000 €. En cas de récidive, outre la peine d'amende ainsi définie un emprisonnement de six mois pourra être prononcé (Article L480-4 du Code de l'Urbanisme).



# Recette Solognote

## Les rondiaux de Sologne



### **Ingrédients**

- ❖ 100 g de sucre
- ❖ 500 g de farine
- 4 125 g de beurre
- 20 g de levure
- 3 œufs
- ❖ 1 cuillère à soupe de lait tiède
- ❖ 10 cl de vieux marc ou de gnole
- 1 pincée de sel

#### Recette

- Dissoudre la levure dans le lait tiède. Y ajouter une cuillère d'eau et le vieux marc.
- Séparer les blancs des jaunes puis les battre en neige.
- Dans un saladier, mélanger la levure, les jaunes d'œuf, les 3 quarts de la farine et le beurre.
- Ajouter les blancs puis le reste de la farine afin d'obtenir une boule homogène.
- Etaler la préparation jusqu'à obtenir une épaisseur d'environ 1 cm et découper des losanges.
- Faire cuire dans l'huile par petits groupes et saupoudrer de sucre glace une fois sortis.

Laisser refroidir et déguster!



Recette Solognote

## Tartines solognotes de poisson blanc





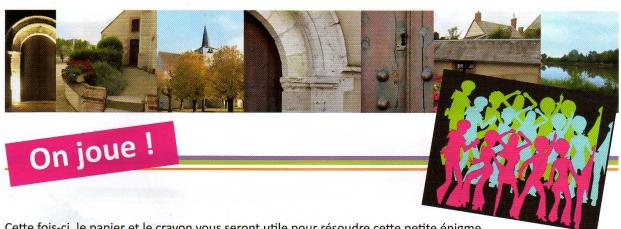
## **Ingrédients**

200 g de cabillaud 120 g de crème épaisse Sel/poivre 4 tranches de pain de campagne 4 tranches épaisses de Selles-sur-Cher 4 gros champignons de Paris

20 g de beurre demi-sel

### Recette

- Préchauffer votre four à 180°.
- Couper le Selles-sur-Cher en petits dés.
- Découper les champignons en fines lamelles
- Faire revenir l'ensemble pendant 2 minutes dans un beurre fondu, saler, poivrer.
- Disposer le poisson dans un plat et enfourner pendant 5 minutes.
- Effeuiller les chairs après léger refroidissement.
- Mettre une couche de crème épaisse sur les tartines de pain et assaisonner à votre guise.
- Etaler le cabillaud émietté puis les champignons.
- Ajouter dessus du fromage râpé et un peu de crème puis enfourner jusqu'à ce que le fromage fonde.

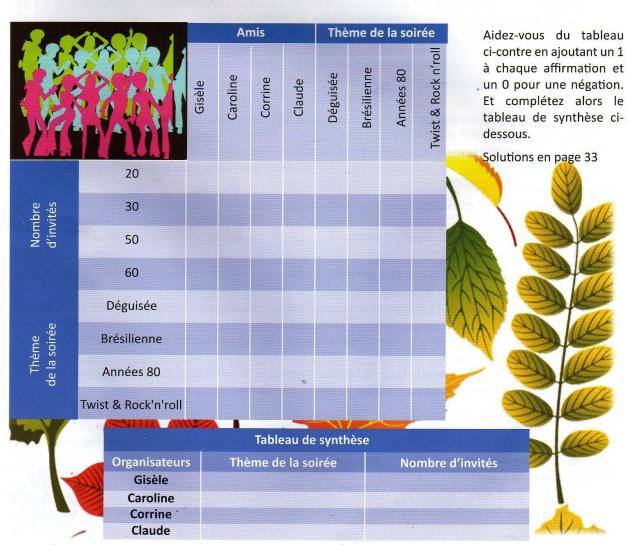


Cette fois-ci, le papier et le crayon vous seront utile pour résoudre cette petite énigme.

Quatre amis (Gisèle, Caroline, Corrine et Claude) ont organisé leur propre fête de fin d'année qui avaient chacune un thème et un nombre d'invités différents.

Grâce aux indices, retrouverez alors pour chaque organisateur, le thème de la soirée et le nombre de participants. Indices:

- 1 Les invités de Claude ont dansé du Disco et sont 10 personnes de moins que les Rockeurs.
- 2 Il n'y a pas 30 participants à la soirée Déguisée.
- 3 Gisèle emmène ses invités sur un Twist endiablé.
- 4 50 personnes se déhanchent sur un air de Samba en présence de Corrine.





# TRAVAUX PRATIQUES

#### Remèdes de grand-mère



#### Utilisation et posologie du thym

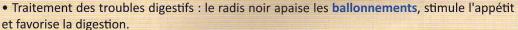
- La consommation la plus simple est sous forme de tisane ou d'infusion, que l'on pourra prendre jusqu'à trois fois par jour dans les cas de fatigue généralisée ou d'état fébrile, en particulier lors des infections ORL classiques telles que le rhume, la rhinite, l'angine, etc. On préparera alors une infusion à base de quelques grammes de plante séchée infusée dans de l'eau bouillante. Elle soulagera encore les maux de gorge et les quintes de toux.

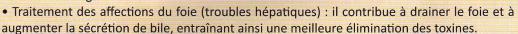
#### **Contre-indications**

Les personnes sous traitement anticoagulant devront veiller à avoir une consommation relativement faible de thym, afin de limiter les apports de la vitamine K présente dans cette plante et qui participe au processus de coagulation du sang. Les personnes allergiques aux plantes de la même famille.

#### Propriétés médicinales du radis noir

#### **Utilisation** interne







#### Utilisation externe

Affections cutanées : il apaise les érythèmes et les coups de soleil.

#### Utilisation et posologie du persil

Diverses préparations maison peuvent être réalisées.

- Les feuilles à mâcher atténuent la mauvaise haleine.
- En décoction : un bouquet entier de persil sera porté à ébullition dans 500 ml d'eau, avec 3 cuillerées de miel. Boire de 1 à 3 tasses par jour, pendant une à deux semaines.
- Masser le cuir chevelu une fois toutes les deux semaines avec une décoction de persil pour le tonifier et redonner de l'éclat aux cheveux.
- Une infusion de persil et de **romarin** favorise l'éclaircissement et la purification du teint. Appliquer deux fois par jour sur le visage. Les résultats sont visibles au bout d'une dizaine de jours.

#### Précautions d'emploi du persil

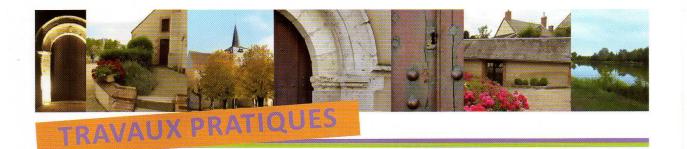
Le persil étant très concentré en fer, il est déconseillé de suivre une cure d'infusions sur plus de cinq jours. Riche en vitamine K, il n'est pas non plus recommandé aux personnes qui prennent des anticoagulants.

#### Utilisation de la lavande

En infusion : 2 c. à thé dans 150 ml d'eau chaude. Jusqu'à 3 tasses par jour entre les repas pour contrer ou prévenir les problèmes digestifs et pour soulager la migraine, les vertiges ou un début d'angine.







#### Bougie parfumée à la lavande

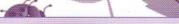


#### Etape 1 : coller la lavande décorative

Avant toute chose, pensez à bien stériliser votre matériel avant leur utilisation. Une fois propres et secs, vos pots en verre peuvent être ornementés de lavande. Pour cela, coupez quelques branches et fleurs de lavande. Munissez-vous du pistolet à colle chaude et fixez la lavande sur les parois des pots.

#### Etape 2 : fixer les mèches

Afin de placer les mèches de bougie de manière à ce qu'elles restent droites lorsque vous verserez la cire chaude, voici une astuce à retenir. L'objectif étant de placer la mèche au fond du pot, vous pouvez vous aider d'un bouton de couture à coller à l'extrémité de la mèche. Pour la fixer au niveau de la hauteur du pot, utilisez un crayon et accrochez la mèche à celui-ci avec un bout de ficelle. Votre mèche doit désormais être droite!



#### Etape 4: remplir les pots

Versez la cire fondue dans vos pots en verre (n'oubliez pas les gants pour ne pas vous brûler). Pour obtenir des bougies parfumées, ajoutez quelques gouttes d'huile essentielle de lavande. Comptez une dizaine de gouttes ou plus selon la puissance du parfum que vous souhaitez obtenir. Mélangez à l'aide d'un pic en bois. Vous pouvez aussi ajouter quelques fleurs de lavande (ou autres pétales de fleurs) pour les immortaliser dans la cire de bougie.

#### Etape 5 : patience !

Il ne vous reste plus qu'à faire preuve de patience! Laissez reposer vos préparations et laissez-les sécher à l'air libre, de préférence à l'intérieur de la maison au frais. Evitez le réfrigérateur car le moindre choc thermique pourrait ruiner tous vos efforts. Après quelques heures d'attente, vos bougies parfumées à la lavande sont prêtes à l'emploi!

#### Matériel:

Des copeaux de cire (cire de soja, cire d'abeille ou restes de vieilles bougies).

Des pots en verre (type pot de yaourt).

Des mèches à bougie.

Un pic en bois (ou tout autre ustensile pouvant mélanger la cire chaude).

De l'huile essentielle de lavande.

Des branches et fleurs de lavande séchées.

Un pistolet à colle chaude.

Un bouton de couture et un crayon (pour maintenir les mèches des bougies dans les pots). Une casserole et un récipient en verre (pour la cuisson de la cire au bain marie).



#### Etape 3: fondre la cire

Faites fondre vos copeaux de cire (ou tous les restes de vos vieilles bougies) dans un récipient en verre en utilisant la technique du bain marie. Mélangez votre préparation jusqu'à obtenir un liquide homogène.





# Calendrier des manifestations 2020

#### **JANVIER**

- 05 Randonnée des crêpes
- 11 Vœux du Maire 17h
- 11 AG Music'O'Brass
- 23 AG + galette des rois Loisirs et détente
- 25 Répétition Music'O'Brass



#### **FEVRIER**

- 06 Concours de belote Interclub
- 15 AG Moto Cross
- 22 AG Pêche à la carpe
- 23 Loto Loisirs et détente



#### MARS

- 14 Concert Music'O'Brass + chorale église de Saint Aignan
- 15 & 22 Elections municipales
- 28 Carnaval des écoles
- 29 Entraînement officiel moto cross



#### **AVRIL**



#### MAI

A définir Exposition photos 27 Repas de printemps Loisirs et détente 30 & 31 GP internationaux Music'O'Brass

#### JUILLET

18 & 19 Moto cross



#### JUIN

- 12 Réunion préparatoire des Traîniots
- 19 Kermesse des écoles
- 20 Pique nique à Villemurlin Loisirs et détente

30 Randonnée des Traîniots



AOUT



#### **SEPTEMBRE**

11 AG Club photos



#### **NOVEMBRE**

- 27 Randonnée des Traîniots
- 28 Spectacle de contes organisé par CCVDS

## **OCTOBRE**

- 04 Fête de la pomme
- 15 Concours de belote interclub Loisirs et détente

#### **NOVEMBRE**

02 Repas de Noël Loisirs et détente

